AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-5-943508 6

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "BRETAGNE"
(COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
280, rue de Fougères, 35000 RENNES — Tél. (99) 36.01.74

ABONNEMENT ANNUEL :
Sous-Régisseur de recettes de la D.D.A.
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
C. C. P. RENNES 9404-94 Y

Imprimerie de la station "Bretagne" - Directeur-Gérant : G. CHERBLANC — C.P.P.A.P. : 528 AD

BULLETIN "CULTURES MARAICHERES DE SERRE, CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP ET POMMES DE TERRE", n° 87 - 27 OCTOBRE 1983

LAITUES

I - RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

- TERREAU DESTINE A LA CONFECTION DES MOTTES

Employer un terreau de bonne qualité, pouvant être réhumecté sans difficulté.

On peut détecter dans le terreau la présence de nématodes et de certains champignons en réalisant le test suivant :

Semer des graines de tomates dans un échantillon du terreau. Trois semaines après, examiner les racines. Si celles-ci présentent des déformations, renflements ou nécroses, désinfecter le terreau au moyen de la vapeur, du bromure de méthyle, du dazomet ou du métam sodium, au moins 3 semaines avant son emploi.

Avant la confection des mottes, faire le test "cresson" pour vérifier si le terreau ne contient plus de produit toxique après une désinfection chimique.

Pour ces différentes opérations, il convient donc de disposer du terreau environ deux mois avant son utilisation.

- PREPARATION ET DESINFECTION DU SOL DESTINE A RECEVOIR LA CULTURE

- Au moment de la plantation, le sol doit contenir une bonne réserve d'eau et être suffisamment réchauffé.
- Si les cultures précédentes étaient atteintes par la pourriture du collet ou des feuilles de base, désinfecter superficiellement le sol prêt à planter avec :
  - . la vapeur sur environ 10 cm de profondeur
  - . la vinchlozoline : 1,5 kg/ha en pulvérisation du sol
  - . ou le quintozène en pulvérisation ou en poudrage du sol, à la dose maximale de 15 kg de matière active à l'hectare. Ne pas l'utiliser plus d'une fois par an, car on risque un excès de résidus.

- ARROSAGES - BASSINAGES - AERATION

- Eviter d'arroser en période d'humidité prolongée, profiter au contraire des journées ensoleillées.
- Ne pas arroser ou bassiner le soir.
- Réduire l'humidité par une aération suffisante et régler le chauffage pour éviter les dégâts de gel.

P. 25

.../...

- ELIMINATION DES PLANTES MALADES ET PARAGE DES SALADES A LA RECOLTE

- Eliminer régulièrement les salades qui "coulent" et sur lesquelles s'implante ensuite la pourriture grise. Les recueillir dans un sac de plastique afin de limiter la dissémination des germes, ce qui ne peut être obtenu avec une cagette.
- Eviter de déposer des déchets de végétaux à proximité des cultures. Détruire dès que possible les restes de salades non récoltables, même s'il sont en plein air alors que la culture est sous serre. Ces mesures sont très importantes, car elles limitent les risques de développement des maladies.
- Si l'on craint un excès de résidus de pesticides, arroser quelques jours avant la récolte (sauf s'il y a risque de botrytis) et éliminer le plus possible de feuilles de base.

II - LUTTE CHIMIQUE

- contre les maladies en pépinière

	Matière active/are	Observations
Mildiou	Zinèbe (2 premiers traitements) .... 16 g puis Mancozèbe .... 16 g	Traitements indispensables dès la levée et jusqu'à la plantation : tous les 5 j., par croissance rapide : tous les 3 j.
Botrytis	Iprodione .... 7,5 g ou Thirame .... 16 g	1 à 2 traitements suffisent généralement Action dépressive possible avec thirame

Assurer la protection même sur les variétés résistantes à plusieurs souches de Mildiou.

- contre taupins et vers blancs, avant mise en place de la culture

Si l'on craint une attaque de ces ravageurs, utiliser l'un des produits suivants :

Matière active (et spécialités)	Dose m.a. à l'are
Chlorpyriphos éthyl (Dursban 5 G - Dursban appât)	30 g (taupins) 50 g (v.blancs)
Diazinon (Basudine 10 G - Umuter D)	100 g
Ethoprophos (Mocap 10 G - Mocap 20 CE)	40 g (taupins)
Fonofos ++ (Dyfonate 5 G)	40 g
Parathion éthyl (diverses spécialités)	100 g et 50 g (granulés)
Phoxime + (Volaton 5)	50 g
Trichloronate + (Phytosol granulés et liquide)	50 g

+ Produits interdits en Suisse

++ Produit faisant l'objet de tolérance si faible en R.F.A. qu'elle correspond à une interdiction d'usage

- contre les chenilles de noctuelles terricoles et les limaces (appâts prêts à l'emploi, granulés ou pulvérisation)

Les traitements sont à effectuer avant mise en place de la culture, ou juste après. L'utilisation des appâts après plantation augmente le risque de Botrytis.

.../...

Matière active (et spécialités)	Efficacité contre	
	Noctuelles	Limaces
Chlorpyriphos éthyl (Dursban 5 G et appâts) Phoxime (Volaton 5 : granulés)	+ + + + +	
Carbaryl (Sevin appâts ou pulvérisation) Mercaptodiméthur (Mesurol : appâts et granulés)	+ +	 + +
Cyperméthrine (Cymbush, Kafil super, Ripcord 5 : pulv) Perméthrine (Ambush et Perthrine : pulvérisation)	+ + + +	
Métaldéhyde (diverses spécialités : appâts et gran.)		+ +

Efficacité : + faible + + moyenne + + + bonne

Les formulations à base de Lindane sont déconseillées sur cultures maraîchères.

- contre les maladies, de la plantation à la récolte

Groupe chimique	Matière active		Efficace contre :			
	Nom	Dose g/are	Mildiou	Botrytis	Sclérotinia	Divers
Dithiocarbamates	Mancozèbe	16	+ + +			
	Manèbe	16	+ + +			
	Zinèbe	20	+ + +			
	Thirame	20	+	+ +	+	
Dicarboximides :						Rhizoctonia solani
- Phtalimides	Folpel*	15	+	+		+ +
- Hydantoïnes	Iprodione	7,5		+ + +	+ +	
	Procymidone* (1)	7,5		+ + +	+ +	
	Vinchlozoline (1)	7,5		+ + +	+ +	

Des spécialités à base de l'un ou plusieurs des fongicides ci-dessus associés au CYMOXANIL, peuvent également être utilisées contre le mildiou.

Efficacité : + faible + + moyenne + + + bonne

* *Interdit en Suisse*

(1) *Ne pas utiliser sur jeunes plantes, ni en association avec un insecticide: risque de phytotoxicité.*

- Fréquence des traitements : Traiter dès que l'on peut pénétrer dans la parcelle, après l'arrosage qui suit la plantation.

Lors de chaque application, il est recommandé d'utiliser une association de deux fongicides, l'un efficace contre le mildiou et l'autre contre botrytis et sclérotinia.

Renouveler les traitements tous les 5 à 7 jours suivant la rapidité de croissance. De la mi-décembre à la mi-février, cet intervalle peut être porté à 10 jours, en raison de l'accroissement foliaire à cette époque.

Lorsque des arrosages sont nécessaires, les prévoir la veille des traitements.

- Dernier traitement : Il doit se situer au plus tard lorsque les salades ont atteint le stade de :

. 15 à 17 feuilles si la culture est faite dans une période où la température minimum est de 6 à 8°.

.../... 26

. 18 à 20 feuilles pour une température minimum de 2 à 4°.

Compter toutes les feuilles à l'exception de celles du coeur de moins de 3 cm2.

- contre pucerons, chenilles de noctuelles défoliatrices et terricoles, en pulvérisation, en cours de culture

La liste des produits utilisables sera rappelée dans le prochain bulletin.

Attention : Des pucerons sont présents actuellement sur laitue. Bien observer les cultures et intervenir si nécessaire.

POIREAU

Les conditions climatiques sont favorables au mildiou, à la rouille et au pseudomonas. Des taches de mildiou sont observées en culture.

Les produits suivants : triforine + manèbe (Saprol M, emballage associatif, dose produit commercial : 0,15 l/hl + 0,2 kg/hl) ou du mancozèbe + cuivre : 160 g/hl + 44 g/hl (UC 70, RH 68, Tri-Miltox fort) ont assuré la meilleure protection dans les essais.

CHOUX

- HERNIE : De nombreux cas continuent à être signalés. Le buttage est la seule mesure applicable en cette saison, pour favoriser le développement de nouvelles racines.

- BACTERIE : On constate sur le bord des feuilles le noircissement des nervures. Il est dû à l'envahissement du système vasculaire par une bactérie (Xanthomonas campestris). Cette maladie est transmise par la semence. Actuellement, aucun traitement n'est réellement efficace.

DIVERSES CRUCIFERES (choux, navet, cresson ...)

Attention aux dégâts de la tenthrède de la rave (fausse chenille noirâtre avec une ligne verte sur les côtés). Dès l'observation des premières larves, traiter avec l'un des produits recommandés dans les bulletins précédents contre les chenilles de noctuelles.

CAROTTE

L'alternaria continue à se manifester. Renouveler la protection avec un produit à base de captane, mancozèbe ou manèbe à 160 g/hl de matière active ou de l'iprodione (Rovral : 150 g/hl).

DERNIERE NOTE : Bulletin n° 86 du 19 septembre 1983